

## **DEVENEZ INTERVENANT PETIT DÉJ OU ATELIER DU PROGRAMME INNOVATION !**

Le programme innovation de la CCI Hérault, a pour objectif de renforcer les capacités de l'entreprise pour la rendre davantage compétitive et pérenne. Est notamment visé dans cette perspective un focus sur l'innovation.

L'innovation s'applique à toutes les fonctions de l'entreprise : la gestion, le management, le développement commercial, le marketing, le numérique, la production, business model, etc.

La cible de ces manifestations est composée de chefs d'entreprise, dirigeants ou responsables de projets.

Ces réunions de sensibilisation se présentent sous un format "Petits déjeuners"

Il s'agit d'une réunion de sensibilisation d'une durée totale de 2 heures pour une trentaine de personnes, comprenant une présentation commentée de 1h30, avec diffusion d'un support numérique (exemple : Powerpoint, PREZI, PDF), suivie d'un échange avec la salle.

**L'intervention du consultant est NON rémunérée.**

### **Consultation des entreprises identifiées sur la thématique choisie**

Le choix final de l'intervenant dépendra :

- de l'expertise de la société et sa capacité à présenter une offre discriminante de produit ou de service adaptée à notre demande ;
- des dates de nos réunions et de sa disponibilité ;
- de sa proposition (plan écrit).
- de la cohérence de la proposition avec les axes prioritaires retenus par les commissions de la CCI

Ce choix sera in fine arbitré par le Comité de pilotage du programme dans la limite du volume maximum de réunions programmé par la CCI et fonction des thématiques prioritaires issues des enquêtes de satisfaction.

Cette sélection fait suite aux sollicitations et/ou aux propositions reçues spontanément et sans limite de temps.

Le choix de l'intervenant est réalisé à partir de la grille d'évaluation mise en place par le service "Innovation - Compétitivité" qui pilote le programme. Cette grille reprend les besoins des entreprises du territoire de la CCI de l'Hérault. Ces besoins sont déterminés lors d'enquêtes menées régulièrement.

Une liste de 3 entreprises dont le domaine d'intervention correspond aux attentes est constituée. Les entreprises sont reçues en rendez-vous par le ou les chargés de mission qui pilote le programme.

Pour chaque intervention une fiche produit est élaborée. Cette fiche produit reprend les attentes exprimées lors de la sélection sur la thématique. Elle est complétée de l'expertise de l'intervenant.

### **Organisation de l'intervention**

La communication vers les entreprises cibles est prise en charge par la CCI Hérault. L'identification et l'invitation de la cible aux petits déjeuners entre dans la stratégie du programme innovation qui est du ressort de l'organisateur.

La logistique des rencontres est assurée à CCI Entreprises. Elle comprend la mise à disposition d'une salle, l'accueil des participants, un matériel de projection, une sonorisation. Le cas échéant, le prêt d'un ordinateur.

Les petits déjeuners se déroulent à CCI Entreprises, zone aéroportuaire Montpellier Méditerranée.

Le fichier des personnes/entreprises inscrites est communiqué à l'intervenant, lequel peut par ailleurs se prévaloir d'afficher la CCI Hérault comme l'une de ses références sur cette thématique.

## Déroulement de l'intervention

L'intervention s'appuie sur un support numérique d'animation adapté (Exemple : Powerpoint) sur la thématique de la réunion. Le support de présentation doit faire apparaître le logo des partenaires. La présentation de l'intervenant doit être habillée graphiquement aux couleurs de la CCI Hérault. Un modèle de présentation est fourni aux intervenants.

Les interventions sont validées 6 semaines avant la date de la manifestation. Ce délai permet aux équipes de la CCI Hérault d'organiser la logistique (réservation de salle, matériels nécessaires, etc.) ainsi que la communication vers la cible définie.

Le contenu est soumis à validation et peut être modifié afin de répondre plus précisément au programme.

L'intervenant ne doit en aucun cas faire la publicité de sa société. Il doit proposer des méthodes et pratiques pouvant répondre aux besoins et enjeux de la thématique abordée.

L'animation de la réunion peut l'amener à partager des expériences professionnelles via l'intervention d'un témoin ou en partenariat avec un autre expert.

L'intervenant doit respecter la déontologie CCI, basée sur la neutralité et confidentialité. Le sujet de son intervention doit respecter le cadre d'une trame prédéfinie.

## Appréciation de l'intervention

Une enquête de satisfaction est réalisée systématiquement après chaque manifestation auprès des participants. Les résultats sont envoyés à l'intervenant. La note minimum de 8,5/10 est visée.

[Je souhaite proposer ma candidature pour les petits déj et ateliers Innovation](#)